Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Les maires de Vaucluse déplorent la baisse de la Taxe d'aménagement perçue par les communes



Le Président de l'Association des Maires de Vaucluse (AMV) exprime sa vive préoccupation face à la baisse significative des recettes issues de la taxe d'aménagement constatée dans de nombreuses communes du département.

« Cette diminution s'explique d'une part par le ralentissement de la construction neuve, mais également par les effets de la réforme du dispositif intervenue en 2022, déclare Pierre Gonzalvez, président de l'AMV également maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Depuis cette réforme, la taxe d'aménagement est exigible dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux, et non plus à la délivrance de l'autorisation d'urbanisme. Cette évolution a transféré la responsabilité de déclaration aux redevables, qui doivent désormais effectuer cette démarche via leur espace sécurisé sur le site des impôts. Or, il est constaté que de nombreux propriétaires omettent de déclarer l'achèvement de leurs travaux, ce qui empêche la liquidation de la taxe et prive les communes des recettes correspondantes. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

« Cette situation fragilise les finances locales. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Le président de l'Association des Maires de Vaucluse souligne « que cette situation fragilise les finances locales, alors que les communes doivent faire face à des besoins croissants en matière d'équipements et de services publics ». Il appelle donc à « une sensibilisation accrue des particuliers sur leurs obligations déclaratives, ainsi qu'à une simplification des procédures pour faciliter le recouvrement de cette taxe ».

L.G.

Au pays de la bétonnière

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Vous l'avez peut-être aussi remarqué, ici en Provence presque toutes les maisons individuelles, en tout cas celles qui disposent d'un jardin, sont dotées d'une bétonnière. Jusqu'à là rien d'anormal, le provençal de souche ou d'adoption a sans doute une âme de bâtisseur. Mais bizarrement ces objets à l'esthétique plus que douteuse sont souvent laissés à la vue de tous, tel des trophées remportés de haute lutte contre on ne sait qui ou on ne sait quoi.

Qu'est-ce qui pousse nombre d'habitants de maisons individuelles à exhiber ainsi leurs bétonnières ? Quelles significations pourraient avoir cette coutume locale ? Les ethnologues et autres sociologues devraient se pencher sur cette coutume très en vogue dans le sud de la France. Autrefois, dans les villages de plusieurs régions du nord de la France, les paysans mettaient bien en évidence leur tas de fumier. C'était le moyen de montrer leur réussite. L'importance du tas de fumier étant proportionnelle à la richesse de son propriétaire. Comme quoi. Dans les pays de montagne ça marche aussi avec les stères de bois. Autres pays autres mœurs.

Une absence de courage pour terminer des travaux en cours

Dans notre cas, s'agit-il de montrer sa richesse ? Pas sûr. Ne serait-ce pas un moyen d'être prêt à dégainer très rapidement si un besoin en béton se faisait pressant ? Pas sûr non plus. Un manque de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

place dans le garage ? C'est possible. Ou alors plus simplement une absence de courage pour mettre l'engin à l'abris ou pour terminer des travaux en cours ? Sans doute beaucoup plus probable. C'est en tout cas un vrai sujet. Si cela ne vous a pas sauté aux yeux, prêtez y attention et vous verrez.

> Qu'est-ce qui pousse nombre d'habitants de maison individuelle a exhibé ainsi leur bétonnière ?

Ce qui est peut-être important c'est justement que l'objet soit bien en vue

Peut-être qu'un entrepreneur en quête d'une bonnes idées pourrait imaginer une sorte de housse à l'esthétique travaillée protégeant le dit objet des intempéries et des regards. Vu le nombre de bétonnières en circulation c'est à coup sûr la fortune assurée ! Quoique… ce qui est peut-être important c'est justement que l'objet soit bien en vue, telle la grosse berline de luxe qu'on laisse en bonne place devant la maison. Mais celle-là on la rentre au garage la nuit…

Peut-être que pour éradiquer le phénomène il faudrait instaurer une taxe à la bétonnière ? En France, pour modifier des comportements et « rendre les populations plus vertueuses » on a pris l'habitude de créer des taxes. Ça a au moins l'intérêt de remplir les caisses de l'État qui en ont bien besoin. Mais comme le chantait Renaud, qui un temps posa ses truelles du côté de l'Isle-sur-la-Sorgue, « laisse béton » ! C'est pas important. On s'en fiche. Elles font parties du décor ces bétonnières…